



Ville de Thiers

Hôtel de Ville
1, rue François Mitterrand
CS 60201
63300 Thiers Cedex

Tél. 04 73 80 88 80
contact@thiers.fr
www.ville-thiers.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2025/538

ARRÊTÉ DU MAIRE DE THIERS

Objet : Occupation du domaine public

Le Maire de Thiers,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-1 à L 2212-2, L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route en particulier les articles R 417-10 et R 411-17,

Vu le Code pénal en particulier l'article R 610-5,

Vu la demande en date du 25 Juillet 2025 formulée par la Ville de Thiers.

Considérant l'organisation de l'inauguration de la Rue Conchette,

Considérant qu'il convient d'assurer la tranquillité et le bon déroulement de cette inauguration.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Le haut de la Rue Conchette est réservée à l'installation du matériel nécessaire à cette inauguration le Vendredi 05 Septembre 2025 de 16 heures à 22 heures.

ARTICLE 2 : Toute infraction sera constatée et réprimée conformément aux lois et règlements en vigueur. Tout stationnement en infraction sera considéré comme gênant et sera verbalisé par une contravention de 2^{ème} classe. Pour les véhicules en stationnement gênant, la mise en fourrière pourra être prescrite dans les conditions prévues aux articles L 325-1 à L 325-3 du Code de la route.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera inscrit au Registre des arrêtés municipaux.

ARTICLE 4 : Madame la Commandante de la Communauté de brigades de Thiers et Monsieur le Maire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

ARTICLE 5: Délais et voies de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand – 6 Cours Sablon – CS 90129 – 63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1. Courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication.

Il peut faire l'objet d'un recours gracieux en saisissant Monsieur le Maire de la Ville de Thiers – 1 Rue François Mitterrand CS 63201 63300 THIERS Cedex. Courriel : dans les deux mois suivant sa notification ou sa publication.

Fait à THIERS, le 26 Août 2025
Le Maire,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rodier".

Stéphane RODIER

